

**CHAMPIONNATS SUISSES ELITE ET JUNIORS 2004
DE PATINAGE ARTISTIQUE
pour dames, messieurs, couples et danse
jeudi, 18, à samedi, 20 décembre 2003, Neuchâtel**

PUBLICATION

RESPONSABLE Union Suisse de Patinage
Commissions Techniques Artistique et Danse

ORGANISATEUR CP Neuchâtel-Sports

LIEU Patinoire du Littoral Neuchâtel

MUSIQUE CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2002 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2003.

Les champions suisses 2003 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

DAMES

Programme court:
Elite, Juniors Voir règlement ISU 2002 et circulaire USP no 1 du 24.5.2003

Libre:
Elite 4 minutes
Juniors 3 minutes 30 secondes

MESSIEURS

Programme court:
Elite, Juniors Voir règlement ISU 2002 et circulaire USP no 1 du 24.5.2003

Libre:
Elite 4 minutes 30 secondes
Juniors 4 minutes

COUPLES

Programme court:
Elite et Juniors Voir règlement ISU 2002

Libre:
Elite 4 minutes 30 secondes
Juniors: 4 minutes

Facteur de multiplication: Programme court 0.5 / Libre 1.0

DANSE

Danses imposées

Elite Austrian Waltz, Yankee Polka

Juniors Viennese Waltz, Quickstep, Paso Doble, Rhumba

Il y aura une danse imposée à patiner dans la catégorie Elite et deux dances dans la catégorie Juniors. Ces derniers seront tirées au sort par la CT danse sur glace quatre semaines avant le championnat et communiquées par écrit. Musique: Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)

Danse originale:

Elite et Juniors Swing Combo
selon Communications ISU correspondantes
Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes

Libre:

Elite 4 minutes
Juniors 3 minutes

Facteur de multiplication: Elite: Danse imposée 0.4 / Danse originale 0.6 / Danse libre 1.0
Juniors: Danses imposées 0.2 - 0.2 / Danse originale 0.6 / Danse libre 1.0

DOPING

Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.

LICENCES

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. **Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour)** et envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Secrétariat central
Maulbeerstrasse 14, 3011 **Berne**

DÉLAI D'INSCRIPTION

15 septembre 2003

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 200.-- / participant
CHF 200.-- / couples

à payer jusqu'au 8 décembre 2003 au compte de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITÉ

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

CP Neuchâtel-Sports
Mme Lorena Martinez, Chemin de Praz 9, 2017 Boudry
Tel. 032 / 842 23 30
E-mail: lorena.martinez@net2000.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Responsable des championnats
Denise Gallandat